

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DU TRAVAIL DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DE LA SECURITE SOCIALE
DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE
DIRECTION DE LA GESTION DES CAR-
RIERES ADMINISTRATIVES

DECRET N° 96-467 DU 23 AOUT 1996
/MTFPSS/DGFP/DGCA/SAV.-

portant promotion au titre des années 1989
et 1991 de Monsieur DINGA Grégoire, Ingé-
nieur du Génie Rural des Cadres de la Ca-
tégorie A, hiérarchie I des Services Tech-
niques (Génie Rural).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ISAS :

(/u la Constitution du 15 Mars 1992;
(/u la Loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du
statut général de la Fonction Publique;
(/u le Décret n° 60/90 du 3 Mars 1960 fixant le statut commun
des cadres de la Catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques;

D G B

(/u le Décret N° 62/150/AF du 9 Mai 1962 fixant le régime des
rémunérations des Fonctionnaires;
(/u le Décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomi-
nation et à la révocation des Fonctionnaires;
(/u le Décret n° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglant l'a-
vancement des Fonctionnaires;

(/u le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et rem-
plaçant les dispositions du Décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962
fixant les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires;

(/u le Décret n° 94/769 du 28 Décembre 1994 portant suspension
des effets financiers à la suite d'une titularisation, d'un avance-
ment d'un reclassement, d'une révision de situation administrative
ou de toute autre promotion;

D G C F

(/u le Décret n° 95/025 du 13 Janvier 1995 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

(/u le Décret n° 95/026 du 22 Janvier 1995 portant nomination
des Membres du Gouvernement;

(/u le Décret n° 95/027 du 22 Janvier 1995 portant nomination
des Ministres Délégués, Membres du Gouvernement;

(/u le Décret n° 95/032 du 2 Février 1995 portant organisation
des intérim des Membres du Gouvernement;

(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur
la solde des fonctionnaires;

(/u la lettre n° 1506 du 5 Octobre 1995 du Premier Ministre,
Chef du Gouvernement;

(/u le Décret n° 96-466/MTFPSS/DGFP/DGCA/SAV du 23-Aout-1996--
portant inscription aux tableaux d'avancement au titre des années
1989 et 1991 de Monsieur DINGA Grégoire, Ingénieur du Génie Rural
des cadres de la Catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques
(Génie Rural).

DECRETE :

Article 1er : Monsieur DINGA (Grégoire) Ingénieur du Génie Rural de 1er échelon des cadres de la Catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Génie Rural) en service à Brazzaville, est promu au titre des années 1989 et 1991 respectivement aux échelons ci-après ACC = Néant.

- Au 2° échelon, indice 940, pour compter du 5 Janvier 1989
- Au 3° échelon, indice 1010, pour compter du 5 Janvier 1991

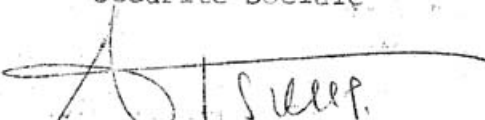
Article 2 : Conformément aux dispositions du Décret n°94/769 du 28 Décembre 1994 susvisé, ces avancements ne produiront aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

Article 3 : Le présent Décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera./.-

Brazzaville, le 23 Août 1996

Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement

Le Ministre du Travail, de la
Fonction Publique et de la
Sécurité Sociale

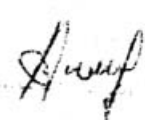

- Professeur Anaclet TSOMAMBE -

Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Elevage, des Eaux et Forêts
et de la Pêche


- Jean Prosper KOYO -


- Général Jacques Joachim YHOMBY -
OPANGO

Le Ministre Délégué auprès du Mi-
nistré de l'Economie et des Fi-
nances, chargé du Budget et de
la Coordination des Régies.


- Luc Daniel Adamo MATETA -

AMPLIATIONS :

- JORC..... 1
- SGG/EC..... 1
- DGF/DGCA..... 2
- DGE..... 1
- DGCF..... 1
- MAE/DAAFJP/DOS... 3
- BST/STAT/DGCA..... 3
- CRF..... 1
- ARCHIVES..... 1
- INTERESSE..... 1/15